



HAL
open science

Licence professionnelle Management, reprise et création de PME du BTP

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management, reprise et création de PME du BTP. 2015, Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA. hceres-02038730

HAL Id: hceres-02038730

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038730>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Management, reprise et création des PME du BTP

- Université de Pau et des Pays de l'Adour - UPPA

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences et technologies

Établissement déposant : Université de Pau et des Pays de l'Adour - UPPA

Établissement(s) cohabilités : /

Ouverte en septembre 2004, la licence professionnelle *Bâtiment et construction*, spécialité *Management, reprise et création des PME du BTP* est délivrée par l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA). Ses enseignements sont dispensés au lycée du Bâtiment et des Travaux publics de Cantau, dans la commune d'Anglet (Pyrénées-Atlantiques).

Cette licence professionnelle offre un complément de formation à des techniciens supérieurs titulaires d'un DUT, d'un BTS, d'une licence de gestion, ou venant du monde professionnel. Les postes auxquels elle conduit sont principalement ceux de chargé d'affaires dans une PME, d'adjoint du chef d'entreprise de type artisanal (ou PME), ou de conducteur de travaux

Cette formation est composée de huit unités d'enseignement (UE) ventilées au sein de cinq domaines d'enseignement (Communication et stratégie d'entreprise ; Gestion financière de l'entreprise et du chantier ; Technologie Tous Corps d'Etat, Gestion de production et informatique appliquée ; Projet tuteuré ; Stage en entreprise).

Le cursus est suivi en formation par alternance.

Avis du comité d'experts

Le volume horaire de 450 à 500 heures - valeur confuse dans le rapport- en tronc commun, auquel s'ajoutent 27 semaines de stage, est correct. Les évaluations des UE théoriques et du stage, et la constitution du jury sont conformes à l'arrêté du 17 novembre 1999. Les enseignements sont en bonne adéquation avec les métiers visés et sont bien renseignés en trois domaines correspondant à l'activité professionnelle. Le projet tuteuré, d'un volume de 140 heures, initie les étudiants au fonctionnement et à la gestion d'une entreprise du bâtiment.

La formation s'inscrit au sein d'une double dynamique en Aquitaine : d'une part, la proportion croissante de jeunes diplômés reprenant des entreprises (car nombreux sont les chefs d'entreprise actuellement proches de la retraite), d'autre part, les besoins grandissants en management dans les PME du secteur des BTP. Elle complète ainsi la compétence du technicien du bâtiment par des compétences de gestionnaire d'activité, sur un marché de l'emploi en forte demande pour cette double valeur. Il n'y a pas d'équivalent en Aquitaine ou sur le territoire national. Pourtant, le recrutement en contrat d'apprentissage est limité à la région. Les 13 professionnels impliqués dans cette formation sont des chefs d'entreprise du BTP ou liés au BTP. Cette licence professionnelle semble assez bien ancrée dans son environnement socio-économique grâce aux relations qu'elle entretient avec les PME du BTP en Aquitaine. De telles relations sont facilitées par son partenariat avec la fédération régionale du BTP et la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB). Cette licence professionnelle complète logiquement les formations de l'UPPA (DUT/IUT, école d'ingénieurs Institut Supérieur Aquitain du Bâtiment et des Travaux Publics ISA BTP, licence *Economie-gestion* avec module « technologie du BTP »).

Les métiers du BTP en Aquitaine représentent près de 30 000 entreprises, et sont influencés par les évolutions des réglementations et de nouvelles formes de marchés. Cette licence professionnelle prépare par exemple à la fonction technico-commerciale qui devient prédominante devant la fonction purement technique.

Cette formation est pilotée par le directeur de l'ISA BTP. L'équipe pédagogique, constituée par 5 enseignants et 13 professionnels du secteur BTP, se réunit « régulièrement » (la périodicité n'est pas précisée) et fait évoluer les contenus de la formation. Le conseil de perfectionnement, composée de huit membres (enseignants, représentants de l'UPPA et du Lycée technique Cantau, professionnels du FRB et CAPEB) se réunit une fois par an et utilise des

questionnaires d'évaluation remplis par les étudiants - non conviés à ces réunions. Les professionnels enseignent pour 18 % du volume horaire, ce qui est trop faible et non conforme à l'arrêté de novembre 1999 relatif aux études de licence professionnelle. Mais ces enseignements concernent le cœur de métier et sont effectués par des personnes en exercice connaissant bien le fonctionnement des PME en BTP. Le stage est suivi par au moins deux professeurs tuteurs, avec au minimum cinq réunions.

L'attractivité de cette licence professionnelle est assez bonne, au regard du nombre de candidats qui souhaitent chaque année s'y inscrire. Ce nombre est situé entre 50 et 60, tandis qu'une vingtaine d'étudiants sont finalement admis. Les étudiants recrutés sont, dans leur immense majorité, titulaires d'un BTS. Les autres étudiants recrutés ont un DUT et, plus rarement encore, une licence 2. La formation entièrement en alternance contraint de trouver des entreprises pour nouer des contrats. Le taux de réussite avoisine les 100 %. Le taux d'insertion professionnelle est très bon et stable (plus de 95 % sur la période 2008-2013) avec une durée moyenne de recherche d'emploi de quatre mois. Depuis 2005, environ 65 % des étudiants sont embauchés dans l'entreprise d'accueil à l'issue de leur contrat d'apprentissage. Depuis 2007, 26 étudiants ont repris ou créé une PME BTP. Il n'y quasiment pas de titulaire de cette formation poursuivant ses études (deux cas sur la période 2008-2013).

Les besoins en management dans les PME du secteur BTP seront en croissance dans les années à venir, et cette licence professionnelle est bien positionnée pour répondre à cette demande.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Néante, ce qui est assez logique au regard de la nature de cette licence professionnelle.
Place de la professionnalisation	Cette place est insuffisante. Les enseignements professionnels n'occupent que 18 % de l'enseignement total. (Non conforme à l'Arrêté du 17 novembre 1999).
Place des projets et stages	La place des projets tuteurés (140 heures) et des stages (27 semaines appuyés par un Bureau d'Aide à l'Insertion professionnelle (BAIP)) est tout à fait acceptable. Chaque étudiant est suivi par au moins deux enseignants tuteurs.
Place de l'international	Absente de la formation.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Entre 10 à 20 % des candidats sont écartés après le seul examen de leur dossier. Tous les autres candidats sont auditionnés. La procédure de recrutement est donc rigoureuse. Les étudiants recrutés titulaires d'une licence 2 bénéficient d'un module complémentaire d'enseignement de 100 heures pour acquérir des connaissances dans le domaine du BTP. De façon plus générale, tous les étudiants bénéficient d'un tutorat d'accueil et d'un enseignant référent.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La formation se fait en alternance. L'enseignement de langues étrangères paraît assez faible, en dépit d'un trilinguisme revendiqué. L'établissement vise le label niveau 1 en développement du numérique pour l'ensemble de ses formations (documents d'accompagnements mis en ligne) mais ne donne aucun exemple concret de réalisation.
Evaluation des étudiants	Chaque unité d'enseignement comporte un contrôle continu et un contrôle terminal. La soutenance du mémoire (portant sur le stage et le projet tuteuré) est effectuée dans des conditions très sérieuses puisqu'elle dure plus d'une heure, tandis que les membres du jury sont au nombre minimum de cinq.

Suivi de l'acquisition des compétences	L'UPPA a obtenu le label européen « supplément au diplôme », et l'établissement délivre l'annexe descriptive au diplôme (ADD). L'étudiant peut réaliser son portefeuille de compétence tout au long de son cursus universitaire. L'UPPA fait partie du réseau Portefeuille d'Expérience et de Compétences (PEC) depuis 2009.
Suivi des diplômés	Quatre enquêtes de suivi de parcours et d'insertion professionnelle des étudiants ont été réalisées par l'Observatoire Des Etudiants (ODE) sur 2010-2013, avec un taux de réponse supérieur à 80 %. Les tableaux contiennent néanmoins des imperfections (erreurs de saisie, tableaux non identiques) qui compliquent l'analyse.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. Les étudiants ne sont pas conviés à ce conseil. Une évaluation des enseignements (dont la nature exacte n'est pas indiquée) est effectuée par les étudiants, selon une procédure validée par le CEVU. La place des étudiants pour évaluer la qualité de la pédagogie et plus généralement de la licence professionnelle paraît mineure.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Le taux d'insertion professionnel est très bon, puisqu'il est supérieur à 95 % sur la période 2008-2013.
- Cette licence professionnelle répond bien aux besoins des PME en BTP qui recherchent la double compétence technique et managériale.
- L'attractivité de cette licence professionnelle est assez bonne (50 à 60 candidatures pour 20 places).

Points faibles :

- L'enseignement professionnel n'occupe que 18 % du volume horaire, ce qui est trop faible et non réglementaire.
- La part des étudiants titulaires d'un BTS est trop importante.
- Il n'y a pas d'étudiant en formation initiale ni en reprise d'études.
- La part de l'enseignement en langues étrangères paraît trop faible, tandis que l'ouverture à l'international est absente (peut être en raison de l'alternance).

Conclusions :

Bien implantée dans son environnement socio-économique et répondant aux besoins des entreprises exigeant une double compétence (technique et managériale), cette licence professionnelle doit néanmoins tenter de résoudre les points faibles mentionnés ci-dessus. Une plus grande place doit être en particulier accordée aux enseignements professionnels, tandis que le recrutement devrait être élargi au-delà des seuls étudiants de BTS.

Observations de l'établissement

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES


Licence Professionnelle Management, reprise et création de PME du BTP

En réponse aux points suivants, évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation de la Licence Professionnelle « Management, reprise et création des PME du BTP » souhaite apporter les précisions suivantes.

Le rapport synthétise bien les points forts et les points faibles de cette licence professionnelle très appréciée des entreprises petites et moyennes du secteur du BTP tous corps d'état, mais aussi des autres acteurs de la construction (maitrise d'ouvrage et maitrise d'œuvre en particulier).

L'équipe de formation prend acte des points faibles et a étudié en conseil de perfectionnement deux pistes d'amélioration :

- Une information plus importante dans les établissements de formation pour attirer plus de profils autres que les BTS, en particulier les DUT et aussi poursuivre l'ouverture vers des L2 « Eco-gestion »
- Une augmentation du nombre d'heures d'enseignement assurées par les professionnels (même si déjà et pour les seuls enseignements professionnels, le pourcentage nous semble correct)



Michel Braud
Vice-président de la CFVU